



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 12 août 2024, à 19 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir	M. Michel Fontaine
Mme Marie-Soleil Poulin	M. Simon Normandin (<i>absent</i>)
M. Jean-Claude Daoust	M. Mario St-Pierre (<i>absent</i>)

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron.

2024-08-12-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

2024-08-12-02 MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

2024-08-12-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Suivi des demandes
6. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 8 juillet 2024
7. Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 11 juillet 2024
8. Dépôt et Approbation des comptes
9. Rapport du maire
10. Rapport de la direction générale
11. Résolutions
 - 11.1. Signature servitude Hydro-Québec
 - 11.2. Mise à jour au REQ
 - 11.3. Inscription au Colloque de zone
 - 11.4. Offre de services Alain Beaulieu inspecteur en bâtiment et environnement
 - 11.5. Adoption du Règlement numéro 339 modifiant le plan d'urbanisme 236 et ses amendements
 - 11.6. Adoption du Règlement numéro 340 modifiant le règlement de zonage et ses amendements
 - 11.7. Offre de services EXP pour projets et subventions
12. Régie Incendie
13. RIGDSC et Hygiène du Milieu
14. Forêt Hereford
15. Loisirs
16. Famille
17. Culture
18. Lacs et cours d'eau
19. Divers
20. Période de questions
21. Autres sujets
22. Levée de l'assemblée

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



2024-08-12-04 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Éric Champagne, concernant le remboursement des frais de bibliothèque, il faut être résident depuis 6 mois. Mais ensuite, il pourra faire la demande de remboursement des frais?

Il pourra obtenir le remboursement des frais engendrés après la période de 6 mois, ce n'est pas rétroactif.

- Madame Paulette Lizotte, concernant le contrat d'Innergex pour les éoliennes, demande que la municipalité et la MRC limite la distance à 4 000 mètres entre les habitations et les éoliennes.
- Monsieur Jean-Claude Rogel mentionne que le site internet de la municipalité n'est pas à jour, particulièrement concernant les procès-verbaux et la rémunération des élus. De plus, les liens pour les évaluations ne fonctionnent pas.

Madame la directrice générale va faire les vérifications nécessaires concernant les liens et la mise à jour.

- Monsieur Sébastien Desgagnés, demande, concernant un terrain qu'il possède au Lac Lippé, et sur lequel il souhaite construire une loge (spa détente, avec un seul lit), s'il est possible de lui confirmer qu'il pourra obtenir un permis de location court terme ? Il précise qu'il ne construira pas s'il ne peut pas obtenir cette confirmation.

Monsieur le maire Steve Lanciaux lui répond qu'il va regarder ce qui peut être fait.

- Monsieur Yvan Larochelle, concernant les chalets locatifs, demande si quelqu'un surveille les champs d'épuration, s'il y a 3 chambres mais qu'il y a 20 personnes sur place ?

Monsieur le maire répond que nous ne faisons pas de surveillance, mais que les citoyens peuvent faire des plaintes au CITQ qui s'occupera de faire les vérifications.

Monsieur Larochelle demande si la qualité de l'eau du lac est vérifiée d'année en année?

Monsieur le maire répond que oui.

Monsieur Larochelle demande si un nettoyage sera effectué au bord de la plage, ce n'est pas ramassé.

Monsieur le maire lui répond qu'une vérification sera effectuée.

Monsieur Larochelle interroge également concernant le lavage des bateaux.

Monsieur le maire lui répond que nous sommes à étudier la situation et que c'est à venir.

Monsieur Larochelle souhaite qu'on fasse des pressions auprès du MTQ pour les routes.

Monsieur le maire lui indique qu'il en fait régulièrement, à toutes les saisons et qu'il continuera d'en faire.

- Monsieur Sylvain Houle demande ce qui arrive avec la limite de vitesse sur le chemin Dubé ? Il veut une limite à 30km, une affiche "No truck" et pas de vtt.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



Madame la directrice générale par intérim Jeanne Bergeron lui mentionne qu'il avait été informé que le règlement devait être corrigé et que ce ne serait pas fait avant septembre.

Monsieur le maire Steve Lanciaux lui rappelle qu'il s'agit d'une route municipale et que les véhicules peuvent y circuler. Que le projet de règlement sera révisé bientôt.

Monsieur Houle demande également, concernant les éoliennes, si une seule personne bouleversée à jamais sera défendue ou l'économie de la municipalité passera en premier ?

Monsieur le maire répond qu'il s'abstient de répondre à cette question.

- Monsieur Jean-Claude Rogel mentionne qu'il y aura une conférence, concernant les éoliennes, à Coaticook le 10 septembre prochain.
- Madame Pascale Calteau dit que le dossier éolien était presque clos, mais que ça revient. Elle fait ici référence à une résolution servitude Hydro-Québec inscrite à l'ordre du jour.

Monsieur le maire lui répond qu'il s'agit d'une servitude de passage d'Hydro-Québec sur les propriétés de la Municipalité au village et que ça ne concerne pas les éoliennes.

Madame Calteau mentionne qu'il y a une rigole qui revient dans son entrée.

Monsieur le maire, après l'avoir questionné sur la situation, dit qu'il ira voir cela.

Madame Calteau dit qu'elle n'a pas le numéro civique rouge chez elle.

Madame la directrice générale par intérim Jeanne Bergeron lui indique que le numéro sera installé lorsque l'inspecteur en bâtiment et environnement aura été informé de la fin des travaux et que l'inspection finale aura été faite. Elle doit donc aviser l'inspecteur lorsque les travaux seront complétés.

- Monsieur Sylvain St-Laurent n'a pas de question.

2024-08-12-05 SUIVI DES DEMANDES

Toutes les demandes ont été répondues. Monsieur le maire mentionné qu'il a vérifié, suite à la demande reçue pour une affiche "Attention aux enfants", que ladite affiche est déjà en place.

2024-08-12-06 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2024

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 8 juillet 2024 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

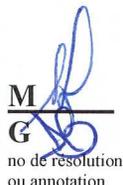
Adoptée.

2024-08-12-07 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION SPÉCIALE DU 11 JUILLET 2024

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité que les minutes de la session spéciale du 11 juillet 2024 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



2024-08-12-08 DÉPÔT ET APPROBATION DES COMPTES

La greffière-trésorière par intérim dépose la liste des comptes fournisseurs (88 646,11 \$).

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la greffière-trésorière par intérim dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées.

Adoptée.

2024-08-12-09 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Steve Lanciaux fait un survol de cette année, que la patrouille de la Sûreté du Québec a visité le secteur du lac Wallace, ainsi que la patrouille frontalière, pendant les vacances de la construction. Des constats d'infractions ont été émis concernant la vitesse et la consommation d'alcool.

Le 24 août, il y aura La Tête dans les étoiles. L'événement se tient depuis déjà 20 ans. Souhaitons une belle température.

Du 10 au 12 juillet, il y a eu des dégâts suite aux pluies. Yvan a donné son 100% pour rétablir le tout au mieux, pour la sécurité de tous.

2024-08-12-10 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron dépose le rapport de correspondance, la liste des comptes fournisseurs, le rapport du mois de juin 2024 concernant l'eau potable et le traitement des eaux usées, ainsi que le rapport des permis émis en juillet 2024.

2024-08-12-11 SIGNATURE SERVITUDE HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'établissement de servitude en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada, contre les lots 5 792 078, 5 792 084 et 5 792 087, propriété de la municipalité;

ATTENDU QUE le 15 novembre 2021, la résolution 2021-11-15-18 Servitude d'Hydro-Québec et Bell Canada a été adoptée afin d'autoriser Madame Johanne Le Buis à signer la demande de servitude et tous les documents afférents à ladite demande identifiée comme étant la demande 1402-012, datée du 6 octobre 2021;

ATTENDU QUE Madame Johanne Le Buis est absente du bureau pour le moment;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un nouveau représentant pour la signature de ladite servitude.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale ou la greffière-trésorière adjointe, à signer la demande de servitude et tous les documents afférents à cette demande.

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



2024-08-12-12 **MISE À JOUR AU REQ**

ATTENDU QUE madame Jeanne Bergeron a été nommée au poste de directrice générale et greffière-trésorière par intérim en l'absence de Madame Johanne Le Buis;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la mise à jour des informations du dossier de la municipalité de Saint-Herménégilde au Registraire des entreprises;

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajouter madame Jeanne Bergeron à titre d'administrateur et directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'autoriser madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron, à procéder à la mise à jour des informations du dossier de la municipalité de Saint-Herménégilde au Registraire des entreprises en plus d'y ajouter son nom à titre d'administrateur et directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité.

Adoptée.

2024-08-12-13 **INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE**

ATTENDU QUE la municipalité a été invitée au Colloque de zone 2024 de la Zone Estrie qui se tiendra le jeudi 12 septembre 2024 au Centre Communautaire de Stoke, au coût de 149,47 \$ incluant les taxes, les ateliers, le dîner, l'apéro et le souper;

ATTENDU QU'il est judicieux que la directrice générale puisse assister à ce colloque de zone;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, et résolu à l'unanimité de permettre et de payer la participation de la directrice générale au Colloque de zone 2024 de la Zone Estrie.

Adoptée.

2024-08-12-14 **OFFRE DE SERVICES ALAIN BEAULIEU INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT**

ATTENDU QUE monsieur Alain Beaulieu a quitté ses fonctions à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement le 31 juillet dernier;

ATTENDU QUE monsieur Alain Beaulieu a offert ses services à la municipalité afin de venir en aide à l'inspecteur en bâtiment et environnement actuel au taux horaire de 55,00 \$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, et résolu à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'offre de services d'Alain Beaulieu afin de venir en aide à l'inspecteur en bâtiment et environnement actuel;
- **QUE** la direction générale ou la greffière adjointe soit autorisée à signer tous documents pour donner plein effet aux présentes.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**


M
G
no de résolution
ou annotation

Adoptée.

2024-08-12-15 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 339 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 236-14 ET SES AMENDEMENTS

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné lors de la session régulière du 10 juin 2024 et qu'un projet du règlement numéro 339 modifiant le plan d'urbanisme 236-14 et ses amendements a été déposé à la même séance;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance régulière du 10 juin 2024;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été adopté par résolution numéro 2024-06-10-23 à ladite séance;

ATTENDU QUE la résolution 2024-06-10-23 Avis de motion Règlement numéro 339 modifiant le plan d'urbanisme 236-14 et ses amendements a été modifiée par la résolution 2024-07-08-17 Modification résolutions 2024-06-10-23 : Avis de motion Règlement numéro 339 modifiant le plan d'urbanisme 236-14 et ses amendements, afin de reporter la consultation publique au 12 août 2024.

ATTENDU QU'aucune modification n'a été apportée au premier projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité d'adopter le présent règlement numéro 339 modifiant le plan d'urbanisme 236-14 et ses amendements, tel que présenté.

Adoptée.

2024-08-12-16 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 340 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 237-14 ET SES AMENDEMENTS

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné lors de la session régulière du 10 juin 2024 et qu'un projet du règlement numéro 340 modifiant le règlement de zonage 237-14 et ses amendements a été déposé à la même séance;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance régulière du 10 juin 2024;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été adopté par résolution numéro 2024-06-10-23 à ladite séance;

ATTENDU QUE la résolution 2024-06-10-24 Avis de motion Règlement numéro 340 modifiant le règlement de zonage 237-14 et ses amendements a été modifiée par la résolution 2024-07-11-04 Modification résolutions 2024-06-10-24 : Avis de motion Règlement numéro 340 modifiant le règlement de zonage 237-14 et ses amendements, afin de reporter la consultation publique au 12 août 2024.

ATTENDU QU'aucune modification n'a été apportée au premier projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité d'adopter le présent règlement numéro 340 modifiant le règlement de zonage 237-14 et ses amendements, tel que présenté.

Adoptée.

2024-08-12-17 OFFRE DE SERVICES EXP POUR PROJETS ET SUBVENTIONS

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie EXP a offert ses services de consultations ponctuelles

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



en génie civile dans le cadre de divers dossiers d'infrastructures pour l'année 2024;

ATTENDU QUE la municipalité ne dispose pas d'un ingénieur au sein de son personnel;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par le conseiller monsieur Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la firme d'ingénierie EXP pour ses services de consultations ponctuelles en génie civile, et plus particulièrement et non limitativement, pour les demandes TECQ, PIRRL et PAVL selon les besoins établis entre la municipalité et EXP.

Adoptée.

2024-08-12-18 **RÉGIE INCENDIE DE COATICOOK**

Monsieur le conseiller Michel Fontaine dit qu'il n'y a pas eu de rencontre. Concernant le mandat de faisabilité pour la nouvelle caserne ou la rénovation de la bâtisse actuelle, s'il y a respect des normes, l'étude coûte 29 800,00 \$ seulement pour la faisabilité.

2024-08-12-19 **RÉGIE RIGDSC ET HYGIÈNE DU MILIEU**

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust indique qu'il n'y a rien de changé. Il y a eu du pompage entre les cellules quand les niveaux sont montés.

2024-08-12-20 **FORÊT HEREFORD**

Monsieur le maire Steve Lanciaux indique que la construction de la tour avant bien. Les échéances sont respectées.

2024-08-12-21 **LOISIRS**

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin dit que la ligue des Petits Bonshommes et SAE sont terminés. Le tournoi de balle Paul Boutin aura lieu samedi au parc Armand-Viau et le 14 septembre, aura lieu l'épluchette, avec des jeux et un tournoi de balle.

2024-08-12-22 **FAMILLE**

Monsieur le conseiller Simon Normandin est absent.

2024-08-12-23 **CULTURE**

Monsieur le conseiller Michel Fontaine revient sur l'inauguration de la table à croquis au Marais Duquette. 10 personnes étaient présentes. Il invite la population à visiter le Marais Duquette, c'est chez nous et c'est gratuit.

2024-08-12-24 **LACS ET COURS D'EAU**

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir dit qu'il y a eu une rencontre de l'APELL à la fin juillet et qu'il n'a pas pu être présent.

2024-08-12-25 **DIVERS**

Rien à mentionner.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde



2024-08-12-26 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Madame Paulette Lizotte demande s'il y a un coupe-feu dans les boisés, afin d'éviter les gros incendies ?

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir lui répond que ce n'est pas possible, car dans notre région il y a 40 % de feuillus.

Monsieur le conseiller Michel Fontaine dit que les services d'incendies ont des critères spécifiques à la situation.

- Monsieur Sylvain Houle questionne sur le regroupement.

Monsieur le maire Steve Lanciaux indique que nous avons une Régie regroupant Coaticook, Dixville, Saint-Herménégilde et Sainte-Edwidge. Des municipalités ont une petite caserne, un camion et les pompiers volontaires, premiers répondants ont des instructions en cas d'incendie.

Il y a Coaticook et le secteur Wallace est desservi par les états unis.

- Madame Pascale Calteau indique que les éoliennes en seront aussi des ilots de chaleur.

2024-08-12-27 AUTRES SUJETS

La prochaine session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde se tiendra le lundi 9 septembre 2024 à 19 h 00.

2024-08-12-28 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin propose la levée de l'assemblée à 20 h 02.

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.